

## **Extrait du procès-verbal**

### **Séance du mercredi 19 novembre 2014**

sous la Présidence de Monsieur Cédric MILLIQUET

**Préavis 22-2014   Création d'un Hôtel de ville**  
**Assainissement et extension de la Villa romaine**  
**Requalification des espaces publics**  
**Elaboration d'un plan de quartier**  
**Organisation d'un concours de projet d'architecture**  
**Crédit demandé CHF 830'000.00**

---

#### **Le Conseil communal de Pully**

vu le préavis municipal N° 22-2014 du 8 octobre 2014,  
vu le rapport de la commission désignée à cet effet,  
vu le préavis de la Commission des finances,

#### **décide**

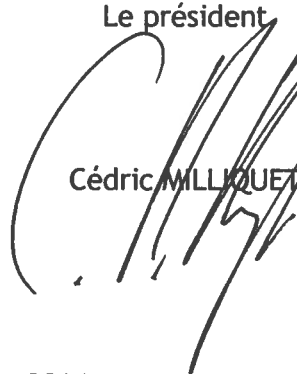
1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 830'000.00 destiné à lui permettre de procéder à l'élaboration d'un plan de quartier et à l'organisation d'un concours de projets d'architecture pour ;
  - la création d'un Hôtel de ville (rénovation de Prieuré 2a, reconstruction de Prieuré 2) ;
  - l'assainissement et l'extension de la Villa romaine ;
  - la requalification des espaces publics ;
  - étendre le périmètre de réflexion sur la Maison Pulliérane ;

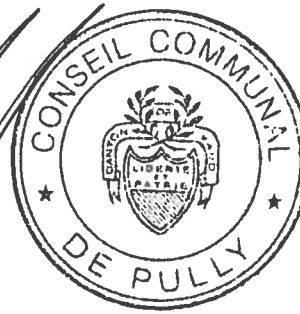
2. de prélever ce montant sur les disponibilités de la bourse communale ;
3. d'autoriser la Municipalité à amortir cette dépense par annuités égales sur 5 ans au maximum


Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

La secrétaire

  
Cédric MLLIQUET



  
Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 20 novembre 2014